

## FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

### D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER
Section CNU	14
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2023
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	Département des Etudes Ibériques
Filière de formation concernée	Espagnol LLCER/LEA
Laboratoire de Recherche de rattachement	AMERIBER
<b>Date limite d'envoi des dossiers</b>	<b>Vendredi 7 juillet 2023- 16h</b> <b>Envoi des dossiers par voie dématérialisée :</b> <a href="https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&amp;num_form=1">https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&amp;num_form=1</a>

#### Conditions de recrutement :

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

#### Obligations de service :

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

**Enseignement et besoins pédagogiques :** La personne élue devra faire preuve de polyvalence et être donc en mesure d'assurer toutes sorte de cours en lien avec notre discipline : littérature, civilisation, arts, thème et version, etc, aussi bien à Bordeaux qu'à notre antenne d'Agen.

#### Activité de recherche :

La personne élue devra contribuer au rayonnement d'AMERIBER et participer aux manifestations organisées au sein de notre équipe. Profils de recherche possibles : Espagne/Amérique latine, Littérature, Civilisation, Arts, Linguistique.